

Zimbra**marie.tassart@legrandclermont.fr**

Fwd: Projet modif n°8 SCOT Gd clermont

De : Marie Tassart <marie.tassart@legrandclermont.fr>

mar., 02 avr. 2024 15:57

Objet : Fwd: Projet modif n°8 SCOT Gd clermont**À :** Marie TASSART <marie.tassart@legrandclermont.fr>

De: "Chantal GASCUEL" <chantal63@gmail.com>**À:** "Régis ROQUEFEUIL" <concertation@legrandclermont.fr>**Envoyé:** Mardi 2 Avril 2024 14:27:06**Objet:** Projet modif n°8 SCOT Gd clermont

Chantal GASCUEL

Domaine des Raux 63360 Gerzat

à Monsieur Gérard Dubot Commissaire enquêteur pour la consultation du public sur le projet de modification du Scot Grand Clermont.

Monsieur,

ma première remarque porte sur le fait qu'aucune proposition n'est faite sur une éventuelle utilisation de friches industrielles pour installer une nouvelle activité industrielle. En effet j'habite à Gerzat et je sais que l'emplacement d'ex Luxfer pourrait être disponible en lieu et surface.

Je constate qu'il y a un grand écart entre les discours voulant sécuriser les espaces agricoles et les projets et/ou réalisation industrielles sur des surfaces agricoles. Le cas présent pourrait être exemplaire en préservant toutes les terres agricoles disponibles.

La commune de Gerzat a un espace agricole important et d'une qualité exceptionnelle, pourquoi le détruire ? La terre de Limagne est propice à toutes cultures, dont le maraichage, qui permettrait d'obtenir les objectifs de souveraineté alimentaire.

Je ne suis pas spécialiste mais je trouve à plusieurs titres fort dommageable ces sortes de compensations.

Veuillez recevoir monsieur le Commissaire enquêteur mes salutations respectueuses.

Chantal Gascuel